



**INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION
DU BASKETBALL**

NORMANDIE

OFFRE DE FORMATION 2023-2024

BREVETS FÉDÉRAUX



Diplôme d'entraîneur Territorial de Basketball D.E.T.B.



BREVET FÉDÉRAL ENFANTS – JEUNES - ADULTES

CD14 - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS

BREVET FEDERAL ENFANTS (équipes entrainées : U8/U12) : 16/03 – 06/04 et 04/05/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/40/brevet-federal-enfants-cd14>

BREVET FEDERAL JEUNES (équipes entrainées : U13/U15) : 13/01-03/02 et 24/02/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/39/brevet-federal-jeunes-cd14>

BREVET FEDERAL ADULTES (équipes entrainées : U17 à seniors) : 14/10 – 18/11 et 09/12/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/38/brevet-federal-adultes-cd14>

CD27 – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EURE

BREVET FEDERAL JEUNES (équipes entrainées : U13/U15) : 28 et 29 octobre 2023 et 6 et 7 janvier 2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/48/brevet-federal-jeunes-cd27>

CD50 – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

BREVET FEDERAL JEUNES (équipes entrainées : U13/U15) : 19/11/2023 - 14/01 et 29/02/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/41/brevet-federal-jeunes-cd50>

BREVET FEDERAL ADULTES (équipes entrainées : U17 à seniors) : 26/11/2023 – 17/12/2023 et 28/01/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/42/brevet-federal-adultes-cd50>

CD76 – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

BREVET FEDERAL JEUNES – SECTEUR ROUEN (équipes entrainées : U13/U15) : 29/10/2023 - 06/01 et 03/03/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/49/brevet-federal-jeunes-cd76>

BREVET FEDERAL JEUNES – SECTEUR LE HAVRE (équipes entrainées : U13/U15) : 10/03 - 21/04 et 12/05/2024

Inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/54/brevet-federal-jeunes-cd76-secteur-le-havre>



CS1

21 heures de travail en présentiel – 5 heures de e-learning à distance (défi terrain et réactivation de connaissances envoyés en amont ou après formation – travaux à rendre)

- Maîtriser les fondamentaux du Tir extérieur et en course avec et sans opposition
- Maîtriser les fondamentaux individuels offensifs dans la gestion du 1c1
- Maîtriser les fondamentaux individuels défensifs dans la, gestion du 1c1

Dates :

- Samedi 28 octobre 2023 – journée complète - CAEN
- Dimanche 12 novembre 2023 – journée complète - CAEN
- Dimanche 26 novembre 2023 – journée complète - HOULGATE

Évaluation :

Pour être en capacité de se présenter à l'évaluation, il faudra également avoir suivi le CS2, CS3 et CS4 dans l'année.

Cela vous donnera accès à passer le module 1 (CS1+CS2+CS3+CS4), qui sont :

- Une épreuve vidéo*
- Une démonstration commentée*

Lien d'inscription

<https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/43/detb-module-1-cs1>

Cout : 150 euros

*Ces deux épreuves se prépareront durant les modules de formation

* Il faut obligatoirement avoir suivi ces 4 CS pour pouvoir rentrer en évaluation du module.



CS2

21 heures de présentiel découpées en matinée et journée complète – 4 heures de e-learning à distance (défi terrain et réactivation de connaissances envoyés en amont ou après formation – travaux à rendre)

Objectifs du module :

- maîtriser les fondamentaux pré-collectifs Offensifs à 2 et 3 joueurs sans l'utilisation d'écrans
- Maîtriser les fondamentaux pré-collectifs défensifs à 2 et 3 joueurs sans l'utilisation d'écrans
- Maîtriser les notions de spacing, de timing et d'enchaînement d'actions dans le jeu réduit
- Démontrer et expliquer les situations de jeu à 2 ou à 3 joueurs

Être capable de :

- Démontrer techniquement et pédagogiquement les situations offensives et défensives de jeu réduit
- D'identifier les fondamentaux individuels nécessaires à la réalisation des actions
- Utiliser des situations références pour l'apprentissage et le perfectionnement du jeu réduit
- Créer une progression pédagogique adaptée pour favoriser la compréhension tactique des joueurs dans le jeu réduit

Dates :

- Dimanche 29 octobre 2023 – journée complète - CAEN
- Samedi 11 novembre 2023 – matinée - CAEN
- Samedi 25 novembre 2023 – matinée - HOULGATE
- Dimanche 3 décembre 2023 – journée complète - CAEN

Évaluation :

Pour être en capacité de se présenter à l'évaluation, il faudra également avoir suivi le CS1, CS3 et CS4 dans l'année. Cela vous donnera accès à passer le module 1 (CS1+CS2+CS3+CS4), qui sont :

- Une épreuve vidéo*
- Une démonstration commentée*

Lien d'inscription

<https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/44/detb-module-1-cs2>

Cout : 150 euros

*Ces deux épreuves se prépareront durant les modules de formation

* Il faut obligatoirement avoir suivi ces 4 CS pour pouvoir rentrer en évaluation du module.



CS3

17 heures de présentiel découpées en matinée et journée complète – 3 heures de e-learning à distance (défi terrain et réactivation de connaissances envoyés en amont ou après formation – travaux à rendre)

Objectifs du module :

Grâce à cette formation « Jouer Vite Ensemble » vous allez pouvoir développer vos connaissances techniques et tactiques sur les fondamentaux pré-collectifs et collectifs sur l'apprentissage et le perfectionnement du jeu rapide. Cette phase de jeu est devenue un incontournable à maîtriser pour l'ensemble des équipes de basketball quel que soit le niveau de pratique ou la catégorie.

Vous deviendrez des experts sur les aspects suivants du jeu rapide:

- **Phase OFF** : comment gagner le ballon et comment relancer le jeu vers l'avant
- **Phase DEF** : comment s'organiser au Rebond OFF et prendre en charge rapidement le porteur du ballon
- **Phase OFF** : comment créer et gérer efficacement les situations de surnombre offensif
- **Phase DEF** : comment ralentir la progression du ballon, protéger les espaces clés sans se découvrir
- **Phase OFF** : comment enchaîner à 5 sur le ½ terrain en exploitant les avantages et déséquilibres créés par les 1eres phases du jeu rapide
- **Phase DEF** : Comment défendre les surnombres OFF et défendre les avantages d'espaces créés par l'attaque pour revenir le plus vite possible à un équilibre défensif

Dates :

- Samedi 2 décembre 2023 – matinée - CAEN
- Dimanche 10 décembre 2023 – journée complète – NOTRE DAME DE GRAVENCHON
- Samedi 20 janvier 2023 – matinée - CAEN
- Samedi 24 février 2023 – matinée - CAEN

Évaluation :

Pour être en capacité de se présenter à l'évaluation, il faudra également avoir suivi le CS1, CS2 et CS4 dans l'année. Cela vous donnera accès à passer le module 1 (CS1+CS2+CS3+CS4), qui sont :

- Une épreuve vidéo*
- Une démonstration commentée*

Cout : 200 euros

Lien d'inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/aperçu/50/detb-module-1-cs3>

*Ces deux épreuves se prépareront durant les modules de formation

* Il faut obligatoirement avoir suivi ces 4 CS pour pouvoir rentrer en évaluation du module.



CS4

35 heures de présentiel en journées complètes – 5 heures de e-learning à distance (défi terrain et réactivation de connaissances envoyés en amont ou après formation – travaux à rendre)

Objectifs du module :

Grâce à cette formation « construire son collectif » vous allez pouvoir développer vos connaissances techniques et tactiques sur les fondamentaux collectifs à développer sur les catégories. Vous pourrez vous orienter vers un collectif « jeune » ou « adulte ».

Dates :

Samedi 6 janvier 2024 – journée complète – CAEN ou LA GLACERIE – A CONFIRMER
Dimanche 7 janvier 2024 – journée complète – CAEN ou LA GLACERIE – A CONFIRMER
Samedi 21 janvier 2024 – journée complète - CAEN
Samedi 30 mars 2024 – journée complète - LIEU A CONFIRMER
Dimanche 31 mars 2024 – journée complète – LIEU A CONFIRMER

Cout : 350 euros

Lien d'inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/aperçu/51/detb-module-1-cs4>

Évaluation :

Pour être en capacité de se présenter à l'évaluation du Module 1, il faudra également avoir suivi le CS1, CS2, CS3 dans l'année.

Cela vous donnera accès à passer les épreuves du module 1, qui sont :

La démonstration commentée

L'épreuve vidéo

*Ces deux épreuves se prépareront durant les modules de formation

* Il faut obligatoirement avoir suivi ces 4 CS pour pouvoir rentrer en évaluation du module.



CS5

18 heures de présentiel découpées en journées complètes et matinées – 2 heures de e-learning à distance (défi terrain et réactivation de connaissances envoyés en amont ou après formation – travaux à rendre)

Objectifs du module :

Dans cette formation, nous allons aborder les contenus pédagogiques nécessaires à la construction et l'animation d'une séance d'entraînement efficace, et les outils utiles à l'entraîneur pour une communication optimale à l'entraînement.

Entraîner demande donc une maîtrise de différents procédés pédagogiques à adapter selon la catégorie, et les caractéristiques de ses joueurs.

Devenir entraîneur est un long processus où l'apprentissage et la remise en question sont permanents pour un entraîneur qui souhaite évoluer dans sa pratique.

Dates :

Samedi 9 décembre 2023 – 8h30-12h30 – NOTRE DAME DE GRAVENCHON

Samedi 13 janvier 2024– 8h30-12h30 - CAEN

Dimanche 25 février 2024– 8h30-18h00 - CAEN

Dimanche 3 mars 2024– 8h30-18h00 – CRJS PETIT COURONNE

Cout : 200 euros

Lien d'inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/apercu/52/detb-module-2-cs5>

Évaluation :

Pour être en capacité de se présenter à l'évaluation, il faudra également avoir suivi le CS6, dans l'année.

Cela vous donnera accès à passer le module 2 (CS5+CS6), qui sont :

L'épreuve pédagogique



Un joueur complet...

HABILETES PHYSIQUES
Mouvements fondamentaux (basiques), composantes de la forme physique: aérobic, endurance, souplesse, force, agilité, équilibre, coordination, vitesse, puissance

HABILETES MENTALES
Plaisir, confiance, concentration, modalités d'apprentissage, estime de soi, gestion de la compétition



HABILETES BASKETBALL

HABILETES DE VIE
Leadership, Responsabilité, autonomie, coopération, communication, confiance en soi, faire confiance

16 heures de présentiel en journées complètes et matinée – 4 heures de e-learning à distance (défi terrain et réactivation de connaissances envoyés en amont ou après formation – travaux à rendre)

Objectifs du module :

Pour vous permettre de mieux connaître le public que vous entraînez ou que vous allez découvrir, nous vous proposons ce parcours avec pour objectifs :

De découvrir les composantes de la performance sportive en basketball

De connaître les modalités de développement Physique du joueur : prévention et préparation des joueurs selon leurs caractéristiques

D'appréhender les composantes du développement Psychologique et psycho sociale de nos joueurs : connaissances de publics + comportements pédagogiques à adopter.

Dates :

Dimanche 14 janvier 2024 – journée complète - CAEN

Samedi 2 mars 2024 – journée complète – CRJS PETIT-COURONNE

Samedi 9 mars 2024 – matinée - CRJS PETIT-COURONNE

Cout : 200,00 euros

Lien : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/aperçu/53/detb-module-2-cs6>

Évaluation :

Pour être en capacité de se présenter à l'évaluation, il faudra également avoir suivi le CS5 dans l'année.

Cela vous donnera accès à passer l'épreuves du module 2 (CS5+CS6), qui est :

L'épreuve pédagogique.

*Cette épreuve pédagogique se préparera durant les modules de formation.

* Il faut obligatoirement avoir suivi ces 2 CS pour pouvoir rentrer en évaluation de ce module.



20 heures de présentiel en journées complètes et matinée – 4 heures de e-learning à distance - 2 défis terrain à réaliser :

- Construire le bilan collectif de son équipe à mi-saison sur son projet de jeu et son projet collectif
- Présenter l'évaluation de sa saison en construisant un montage vidéo illustrant les caractéristiques de sa saison

ATTENTION : Vous devez penser à filmer vos matchs durant la saison afin de pouvoir constituer votre montage d'évaluation en fin de saison. De plus, vous devez vous organiser pour avoir des données chiffrées sur l'évolution de votre équipe pour illustrer et argumenter votre bilan de fin de saison. Ce CS doit être organisé sur 1 saison sportive afin de faciliter l'alternance entre les temps de formation et l'encadrement de votre équipe.

Objectifs du module :

Dans cette formation, nous devons aborder la nécessité de construire un projet sportif structurant notre saison sportive. En effet, la formalisation et l'animation d'un projet clair avec son équipe amènera une vision et une stratégie à ses joueurs et à son environnement. Cela renforcera la légitimité de l'entraîneur chef de projet.

Dates :

Samedi 17 février 2024 – journée complète - CAEN

Dimanche 10 mars 2024 – journée complète – CRJS PETIT-COURONNE

Samedi 16 mars 2024 – matinée + présence au match LF2 ou PRO B le soir – une communication sera faite quand la matinée sera validée avec le club.

Évaluation :

Le stagiaire devra à l'issue de la formation du CS7 fournir à son formateur, un rapport de projet sportif comportant :

- La présentation de son équipe : les caractéristiques de son équipe sur le plan collectif et individuel
- L'organisation de son équipe de basketball durant une saison sportive : les objectifs, le management opéré
- La planification de sa saison sportive
- La programmation des contenus d'entraînement
- La conception technico-tactique de son projet sportif envisagée

Le formateur vous fournira une note de cadrage afin de composer votre dossier

Lien d'inscription : <https://irfbb-normandie.kalisport.com/formations-techniciens/aperçu/55/detb-module-3-cs7>

Cout : 200 euros



CS8

14 heures de présentiel en journées complètes et matinée – 1 heure de e-learning à distance.

Objectifs du module :

- Définir et organiser son plan de match en prenant en compte l'évolution de son équipe et les caractéristiques de l'adversaire.
- Définir des stratégies opérationnelles pour mener son équipe en compétition.
- Faire des choix pertinents au regard des forces et faiblesses de son équipe.
- Communiquer avec son équipe :
 - Avant la rencontre
 - Pendant le match
 - Après le match
- Fixer les objectifs de la rencontre au regard du projet d'équipe.
- Utiliser avec pertinence les outils d'analyse distanciée pour évaluer la performance de son équipe.
- Analyser de façon appropriée le match au regard des objectifs fixés.
- Gérer les aspects administratifs et réglementaires liés à l'organisation d'une rencontre.

Dates :

- Dimanche 18 février 2024 – journée complète - CAEN
- Dimanche 17 mars – journée complète – IMMERSION CLUB

Évaluation :

Le stagiaire se devra prendre en compte les contenus du CS8, afin d'argumenter son rapport de projet sportif effectué en CS7.

Pour pouvoir être évalué sur le module 3, il faudra s'assurer d'avoir suivi le CS7.

Lien d'inscription : <https://infbb.sportteef.com/Catalog/TrainingShops/TrainingView.aspx?idTraining=12280135697>

Cout : 200 euros



MODALITES DE DISPENSE ET D'ALLEGEMENT DETB

DIPLOMES	MODULE 1				MODULE 2		MODULE 3		MODULE 4	
	CS 1	CS 2	CS 3	CS 4	CS 5	CS 6	CS 7	CS 8	CS 9	CS 10
Entraîneur Jeunes	Dispense	Parcours Individuel de formation								
Entraîneur Régional	Dispense	Dispense	Dispense	Parcours Individuel de formation						
Professeur d'EPS (CAPEPS)	Parcours Individuel de formation					Dispense	Parcours Individuel de formation		Dispense	Dispense
BPJEPS Sports CO/APT									Dispense	
BPJEPS Basket									Dispense	Dispense
Licence 3 STAPS Entraînement Option Basketball	Parcours Individuel de formation					Dispense			Dispense	Dispense
Licence 3 STAPS Educ Motricité (validée)									Dispense	
Licence 3 STAPS APA (validée)						Dispense			Dispense	
Licence 3 STAPS Management (validée)									Dispense	
P1 CQP	Dispense	Dispense								
Candidat P1 ayant échoué à une ou plusieurs épreuves	Parcours Individuel de formation									
P2 CQP	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense				
Candidat P2 ayant échoué à une ou plusieurs épreuves	Dispense	Dispense	Parcours Individuel de formation							
P3 CQP	Dispense	Dispense					Parcours Individuel de formation		Dispense	Dispense
P3 CQP en cours	Dispense	Dispense					Parcours Individuel de formation			
Joueur ayant évolué en championnat de France durant 3 saisons minimum en U18 ou Seniors minimum	Parcours Individuel de formation									
ARBITRES										Dispense

Parcours Individuel de Formation :

Afin de demander une dispense de formation, le formulaire de positionnement est à retourner au responsable de la formation des cadres qui statuera. Celui-ci se réserve le droit de demander à évaluer le candidat en situation pédagogique.

Merci d'adresser le [formulaire](#) complété et accompagné des copies de vos diplômes et PSC1 à : ccollette@normandiebasketball.fr ou vvoisin@normandiebasketball.fr

Allègement pour les joueurs :

Groupe 1 = Joueur chpt de France Nat 3 et U18 => CS1 et CS3 validé

Groupe 2 = Joueur chpt de France Nat 2 => CS1, CS2 et CS3 validé

Croupe 3 = Joueur Nat 1 et LNB, LFB => CS1, CS2, CS3, CS4 validé

STATUT DE L'ENTRAINEUR SAISON 2023 / 2024

LIGUE REGIONALE NORMANDIE BASKET BALL

Le présent statut s'adresse aux clubs affiliés à la Fédération Française de Basket Ball (FFBB) et aux entraîneurs(es) participant aux championnats de Basket Ball organisés par la Ligue Régionale Normandie Basketball (LRNB).

Il a pour principal objectif de garantir un encadrement minimal adapté pour l'ensemble des clubs évoluant dans les championnats régionaux jeunes et seniors, féminins et masculins.

Les associations sportives participant aux championnats de France doivent se conformer au statut national du technicien prévu par la FFBB.

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Pour tout encadrement d'une équipe U13 à U20 évoluant en championnat régional, il est nécessaire de fournir à l'engagement une attestation du niveau de qualification de l'entraîneur. Celui-ci doit être titulaire :

- **Certificats de Spécialité (CS) 1 et 2** ou diplôme équivalent pour la catégorie U13,
- **CS 1 à 4** ou diplôme équivalent pour la catégorie U15,
- **CS 1 à 6** ou diplôme équivalent pour les catégories U17, U18,
- **CS 1 à 4** ou diplôme équivalent pour la catégorie U20.

Dans chacune des catégories, l'entraîneur peut être diplômé d'un Brevet Fédéral **et** inscrit en formation au Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball (DETB). Fournir la preuve de l'inscription en formation. Dans ce cas, l'entraîneur doit participer à l'ensemble de la formation proposée, en lien avec le niveau de qualification requis pour la catégorie, ainsi qu'à l'examen correspondant.

Cf tableau récapitulatif.

Revalidation obligatoire à travers des événements ligue au cours de la saison 2023-2024

Un entraîneur salarié d'un club **et** titulaire d'un diplôme d'Etat peut couvrir plusieurs équipes dans le statut de l'entraîneur. Dans ce cas, le coach de la ou des rencontre(s) qui ne possède pas de diplôme doit impérativement être inscrit en formation quelle qu'en soit le niveau. Si ce coach est en formation le jour d'un match l'équipe ne sera pas sanctionnée.

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

Les associations sportives participant aux championnats de France doivent se conformer au statut national du technicien prévu par la FFBB.

Pour tout encadrement d'une équipe senior évoluant en Pré-Nationale, les règlements fédéraux sont en vigueur, les diplômes DETB ou CQP TSRBB complet sont exigés. Fournir à l'engagement une attestation du niveau de qualification de l'entraîneur.

Dans les championnats R2 et R3, le diplôme Brevet Fédéral Adultes est exigé. Le statut d' « entraîneur en cours de formation » est accepté, à condition de participer à la totalité de la formation correspondante. Fournir une attestation du niveau de qualification ou la preuve de l'inscription en formation de l'entraîneur.

Revalidation obligatoire

Pour l'ensemble des championnats (PNF, PNM, RF2, RM2), la revalidation annuelle, organisée par la Ligue Régionale, est obligatoire.

Offre de formation diplômante

La mise en œuvre des formations brevets fédéraux est subdéléguée aux Comités Départementaux ; les diplômes sont délivrés par l'Institut Régional de Formation du Basket Ball (IRFBB) de Normandie à l'issue des évaluations.

Les formations au DETB (Module 1 = CS 1 à 4, Module 2 = CS 5 et 6, Module 3 = CS 7 et 8, Module 4 = CS 9 et 10) sont mises en œuvre par l'IRFBB de Normandie.

Le diplôme CQP1 n'est plus délivré, les titulaires de ce diplôme peuvent entrer directement en formation CS 3 du DETB.

Le diplôme CQP2 n'est plus délivré, les titulaires de ce diplôme peuvent entrer directement en formation CS 7 du DETB.

Les modalités de dispense et d'allègement DETB sont définies au sein d'un document annexe.

La reconnaissance d'une expérience et/ou d'une qualification d'entraîneur peut faire l'objet d'une procédure spécifique dénommée « Parcours Individuel de Formation ».

Un formulaire est à la disposition des candidats demandeurs auprès de l'IRFBB.

Rappel des règles de participation

○ L'enseignement et l'entraînement à titre rémunéré sont codifiés dans le Code du Sport (Art. L.212-1).

L'entraîneur « régional » :

- Titulaire d'un Diplôme d'Etat/Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de Basket-Ball ou d'un CQP TSBB, peut exercer contre rémunération ; il doit alors faire une demande de carte professionnelle auprès des services de l'Etat chargés des sports.
- Non titulaire de Diplôme ou Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de Basket-Ball ou du CQP TSBB, ne peut exercer contre rémunération, il peut seulement être remboursé de ses débours.

La Ligue de Normandie se réserve le droit de demander à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Normandie, d'exercer des contrôles sur l'application de la loi.

○ L'entraîneur(e) ne peut pas représenter deux associations sportives évoluant dans un même championnat ou ayant effet simultané.

L'engagement est établi pour la durée d'une saison sportive. Il expire le premier jour de la période de mutation définie chaque saison en cours.

L'engagement peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties, lesquelles s'obligent, dans un délai d'un mois, à signaler la dénonciation par écrit à la Ligue.

○ L'entraîneur(e) ne peut pas exercer une activité de joueur(se) au sein d'une équipe engagée en pré-nationale ; il le peut sur une équipe engagée en R2/R3.

○ L'entraîneur(e), après consultation du président de son groupement sportif, doit répondre aux sollicitations qui lui seraient faites pour encadrer des formations régionales et/ou départementales, organisées par un comité ou la ligue.

○ Les entraîneurs(es) régionaux déclarés en séniors et en jeunes sont tenus d'assister à un stage de revalidation annuellement organisée par la ligue.

○ Dans le cas où le groupement sportif utiliserait l'artifice des « prête-noms », la commission technique régionale désignera des représentants pour constater le fait. Le dossier sera, après instruction, transmis au bureau de la Ligue Régionale pour donner suite.

○ Le groupement sportif **changeant en cours de saison son entraîneur** doit immédiatement informer la LRNB et **dispose d'un délai de 30 jours pour remplacer celui-ci** (en adressant à la ligue un nouveau formulaire d'engagement entraîneur). Au-delà, des sanctions s'appliquent.

Cette dérogation n'est possible qu'1 fois au cours de la même saison.

○ Toutefois si l'entraîneur était **indisponible temporairement**, obligation professionnelle, maladie, accident..., l'association pourrait le remplacer pour une période n'excédant pas trois rencontres de championnat, par un licencié joueur ou technicien n'ayant pas le niveau requis. Cette disposition ne s'applique que si l'association en a informé la LRNB dans les 24h suivant la rencontre et en fournissant les justificatifs correspondants.

○ Les arbitres et les officiels de table de marque doivent vérifier que la personne qui manage est bien celle qui est inscrite sur la feuille de marque. Dans le cas contraire le fait sera relaté comme réserve-

○ Les groupements sportifs seront régulièrement contrôlés par la Ligue Régionale qui vérifiera leur situation au regard des obligations du statut de l'entraîneur.

RAPPEL ; ATTENTION, si une équipe est en position d'accéder à la Nationale 3, son accession peut se voir refusée par la Fédération si elle n'a pas été en règle l'année de l'accession.

Tout club ne respectant pas le présent statut encourt les sanctions suivantes :

CHAMPIONNAT REGIONAUX JEUNES

Tout club qui ne respectera pas le statut de l'entraîneur se verra sanctionné d'une pénalité financière de **80,00 euros** par match.

Tous les cas non prévus dans le présent statut seront soumis à la commission régionale du statut de l'entraîneur normande qui fera une proposition de décision au Bureau de la Ligue qui jugera en dernier ressort.

CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

Tout club qui ne respectera pas le statut de l'entraîneur se verra sanctionné de **150,00 euros** par match.

Tous les cas non prévus dans le présent statut seront soumis à la commission régionale du statut de l'entraîneur normande qui fera une proposition de décision au Bureau de la Ligue qui jugera en dernier ressort.